

AVIS AU PUBLIC

Projet d'aménagement de 4 terrains à bâtir et de construction de 15 logements individuels locatifs
par Oise Habitat à Verneuil-en-Halatte

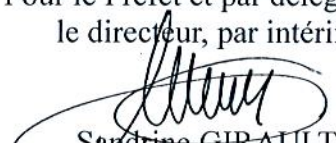
Déclaration d'utilité publique

Le public est informé que, par arrêté préfectoral en date du 22 janvier 2016, le Préfet de l'Oise a, en application du code de l'expropriation, déclaré d'utilité publique les travaux et acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de 4 terrains à bâtir et de construction de 15 logements individuels locatifs situé sur le territoire de la commune de Verneuil-en-Halatte.

L'acquisition des terrains en vue de la réalisation de ce projet est autorisée, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation.

L'expropriation devra être accomplie dans un délai de cinq ans à compter de la publication de l'arrêté susvisé.

Pour le Préfet et par délégation,
le directeur, par intérim



Sandrine GIRAULT

